

Extrait
du registre des délibérations
du vendredi 08 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 08 février, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire,

Présents :

Lucette SPINHIRNY (jusqu'au point 3) – Denis ARNDT - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Ludovic CAMPITELLI - Carine NÄGL - Marianne GEBEL (à partir du point 3) - Daniel BRUNSTEIN - Dominique HEROLD - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Sébastien LABOUREUR – Frédérique MACQUET - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS - Pascale CAZURAN - Claude KLINGER-ZIND - Guy DAESSLE – Dominique CHERY

Pouvoirs :

Lucette SPINHIRNY (absente à partir du point 4) a donné pouvoir à Monsieur le Maire
Valérie HAIDAR a donné pouvoir à Denis ARNDT
Marianne GEBEL (présente à partir du point 3) a donné pouvoir à Dominique SCHAFFHAUSER
Mireille PELE a donné pouvoir à Geneviève SCHOFF
Patricia JAEGLE a donné pouvoir à Emmanuel AQUINO
Marie-Jeanne BASSO a donné pouvoir à Ludovic CAMPITELLI
Benoît FREYBURGER a donné pouvoir à Daniel LEROY
Didier SCHERRER a donné pouvoir à Guy DAESSLE

Absente excusée :

Maria FURLANO

Date de convocation : vendredi 1^{er} février 2019

Présents : 22 pour le point 3 – 21 présents pour les autres points

Pouvoirs : 6 pouvoirs pour le point 3 : 7 pouvoirs pour les autres points

Votants : 28

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2019 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim (RMACTW)

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Les différentes mesures mises en place depuis 2016 ont permis une amélioration sensible de la section de fonctionnement qui devient excédentaire d'environ 39 000 € en 2018.

Les recettes de fonctionnement attendues sont de l'ordre de 60 000 €.

Les dépenses de fonctionnement prévues sont estimées à 20 000 €, et ne devraient pas connaître de bouleversement. La même société qu'en 2018 assurera le service de maintenance en 2019.

Les tarifs resteront identiques en 2019 car les dépenses peuvent être couvertes par les recettes actuelles des abonnés.

La prévision de dépenses d'investissement comprendrait principalement :

- l'achat d'amplificateurs pour 30 000 €,
- la mise en souterrain du réseau rue Joffre 4 000 €,
- le déplacement de la sous-station de la régie rue Clemenceau pour 12 000 €.

Le budget d'investissement permet de répondre à l'ensemble de ces projets par autofinancement.

Guy DAESSLE avec pouvoir de Didier SCHERRER et Dominique CHERY ne participent pas au vote.

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 28 janvier 2019,

Le conseil municipal, après avoir débattu des orientations budgétaires ci-dessus, par 25 voix pour :

- Adopte les orientations budgétaires du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim telles qu'exposées,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Serge NICOLE



Télétransmis le : 12 février 2019

Affiché le : 12 février 2019